

Course de boîtes à sardine

St Pierre de Bœuf le 21 Mai 2016

## GENERALITES

**Objectif :** Il s'agit de réaliser le parcours proposé dans une embarcation fabriquée par les participants, en respectant le règlement précisant les règles de construction de l'embarcation, la composition de l'équipage et la sécurité.

Chaque équipage est formé de 2, 3, 4, 5 ou 6 personnes au maximum.

L'embarcation qui devra être flottante doit être mue exclusivement à la pagaie.

## **REGLEMENT**

Le jury de l'épreuve sera composé d'un juge officiel, et de deux autres personnes faisant parti de l'organisation. Le nom des membres du jury sera affiché.

### **L'équipe :**

L'équipage sera composé de 2, 3, 4, 5 ou 6 personnes au maximum.

L'âge minimum est de 14 ans et peut être de 10 ans si un adulte est présent dans l'embarcation.

### **Sécurité :**

Toutes les personnes à bord de l'embarcation devront obligatoirement être équipées d'un casque norme CE, d'un gilet de sauvetage norme CE et de chaussures fermées.

Les casques et les gilets peuvent être prêtés par l'organisateur.

Les participants doivent savoir nager 25m et s'immerger.

Les embarcations doivent permettre l'évacuation aisée et les participants ne doivent pas être arrimés à celle-ci.

### **Embarcation :**

L'embarcation ne devra pas dépasser 5m de long, 4m de large et 1,80m de haut. Elle devra être obligatoirement mue à la pagaie simple et/ou double. **Les matériaux de construction suivants ne sont pas autorisés à bord de l'embarcation : métaux, verre ou porcelaine.**

La construction de l'embarcation ne devra pas risquer d'engendrer une pollution du bassin de pratique ni en surface, ni en profondeur (exemple : polystyrène qui s'effrite)

Aucun élément de motorisation autre que la pagaie n'est autorisé (exemple : pas de moteur électrique dans le manche de la pagaie).

### **Course :**

La course se déroulera en 3 manches distinctes possibilité de poules en fonction du nombre de participants.

#### **Première manche : en eau calme**

- Les embarcations seront alignées sur la plage.
- Les équipages seront alignés à environ 50 mètres de distance des embarcations. Un membre de l'équipage peut maintenir l'embarcation.
- Le départ sera donné par le juge officiel.
- Les participants devront rejoindre leur embarcation et embarquer
- Le parcours de la première épreuve est constitué d'une ligne droite et d'un virage derrière la première bouée, l'arrivée sera jugée entre deux bouées.

#### **Deuxième manche : en eau vive (pour les courageux!)**

- Départ des embarcations au-dessus de la première vasque du bassin de l'EEV rive droite.
- Les départs seront donnés toutes les deux minutes.
- Le parcours consistera à franchir la vague et à venir accoster rive droite en amont du tapis roulant
- La manche est jugée sur le nombre de personnes dans le bateau lors du franchissement de la ligne d'arrivée et sur la base de la mesure de l'applaudimètre du public.

#### **Troisième manche : départ en MASS START**

- Les embarcations seront alignées sur la berge, équipage embarqué.
- Un membre de l'équipage maintiendra l'embarcation jusqu'à la sirène départ.
- Le départ sera donné par le juge officiel.
- Les embarcations contourneront la ou les bouées par la gauche pour finir en ligne droite face à la plage.
- Un membre de l'équipage débarque et court jusqu'à l'aire d'arrivée matérialisée par 2 oriflammes.

### **Résultats et classement :**

En premier lieu l'équipe des juges évalue la qualité et l'originalité des embarcations. Une note sur 20 sera attribuée à chaque embarcation.

En second lieu l'équipe des juges évalue la qualité et l'originalité des déguisements. Une note sur 20 sera attribuée à chaque embarcation.

Première et troisième manches : points attribués par ordre d'arrivée.

Deuxième manche : elle est jugée sur le nombre de personnes dans le bateau lors du franchissement de la ligne d'arrivée et du score de l'applaudimètre.

Les évaluations des embarcations et des déguisements départageront les éventuels ex æquo.

Les trois premières embarcations au classement général seront primées.

### **Tarifs / inscriptions :**

La participation a cette épreuve est au tarif unique de 6 € par membre d'équipage.

Le versement de l'inscription vaut acceptation du présent règlement.

L'inscription est réputée valide lorsque le dossier sera complet :

- Fiche d'inscription remplie
- Autorisation parentale pour les mineurs.
- Chèque de règlement fourni
- Chèque de caution de 100€

Chèque de caution restitué à l'enlèvement de l'embarcation à la fin de la journée.

### **Contact**

Email : [club.nautique.platiere@gmail.com](mailto:club.nautique.platiere@gmail.com)

Adresse :  
Club Nautique de la Platière  
36 38 rue du Champcalot  
42520 ST PIERRE DE BOEUF